



## Quoi faire et par quoi commencer

Par lili, le 21/01/2009 à 23:53

bonjour,

mon mari s'est associé avec un proche à lui dans une société de restauration, il été gérant associé et durant des années il n'a fait que travaillé et toutes les décision été prise par son proche vu que mon mari n'a pas fait d'etude et ne se connait en rien dans la comptabilité, et la confiance été la pour assombrir plus son regard vers ce qui ce passait autour de lui, durant 10 ans il n'a fait que travaillé et payé des impôts sur des bénéfice qu'il n'a jamais reçus au jour d'aujourd'hui, à chaque fois qu'il réclame sa part de bénéfice son associé lui disait qu'il sont dans un compte de la société, et après 10 ans la société a changé de statut pour devenir une SARL toujours dans la même activité et mon mari n'a toujours rien reçu et le scénario s'est reproduit " des impôts à payer et des dividendes non reçus et tous ce qu'il trouve à dire son proche c'est que mon mari é reçu son salaire et c'est tous ce qu'il mérite et toute ces années de travail pour rembourser les crédit de la société sont partie en fumé

la personne qui gère les finance de la société refuse de donner les compte bilan et résultat des années passées et refuse tout paiement tous ce qui me reste comme preuve c'est les avis d'imposition de mon mari qui é payé plus de 15000 euros d'impôt sur des revenus qu'il n'a jamais vu l'existence.

actuellement il ne travail plus suit à un incapacité à exercer le même métier, et on ne sais guerre par quoi commencer, ce qu'il faut faire, est ce qu'on a toujours droit à ces sommes, veuillez s'il vous plais m'aider à trouver une solution à mon problème, une action en justice coute très chère et j'ai peur des résultat.

l'adrverssaire sait qu'on a très peut d'economie et on va pas trop risquer de les perdre dans les tribunaux surtout quand on a quatre enfant à nourrir et que mon mari n'a plus son chômage, et le peu d'économie que j'ai fait est pour assurer l'education des mes enfants. merci d'avoir accordé de l'importance à mon courrier.

une égarée.